ANNONCES:

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le ler numéro de l'année. On ne s'abenne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Première insertion \_\_\_\_\_10 centins par ligne Deuxième insertion, etc .... 3 centius par ligne Pour annouces à long terme, conditions libérales.

Coux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'a inoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires d'Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes.

ABONNEMENT: > 81 PAR'AN

ने दे हैं है है है है है है है है है

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la premiere Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT 81 PAR AN

## SOMMAIRE

Revue de la semaine : Les membres de l'Assemblée Législative de Québec se réunissent de nouveau après un ajournement de deux mois; résolutions de l'Hon. M. Joly au sujet du retard apporté par le Conseil Législatif dans l'adoption du bill des subsides ; amendement proposé par M. Flynu aux résolutions de PHon. M. Joly, et adopté par un vote de 35 contre 39; résignation du Cabinet Joly; l'Hon. M. Chapleau est appelé à former un nouveau Cabinet; noms des nouveaux ministres; clôture de la 2me Session du 4me Parlement.— Convention nationale de 1880 à Québec.—Considérations sur la Société coopérative de colonisation de Montréal, par M. l'écrivain du journal Le Nord.

Causerie agricole: Du drainage; ses avantages et quels sont les sols où il convient de l'appliquer.

Sujets divers: Conservation des pommes de terre contre la pour-- Conservation des poinmes de terre pour semence. Du labourage et de l'écobuage.—Engrais-os.—Culture amé-lièrée.—Nécessité d'avoir des étables saines.—Demandes de renseignements: Où l'on peut se procurer des animaux de

Choses et autres. - Utilité des engrais. - Tabac canadien; succès obtenu dans ce genre de culture par L. N. Gauvreau, écr, de l'Isle-Verte.-Cloture durable.-Gain on faveur des cultivateurs par la hausse du beurre et du fromage sur nos mer-All all be

Recettes: Contusions guéries par l'huile d'olives.-Romède contre les contusions meurtrissures.

Aunonces: Soumissions demandées pour le phare de "Pointe Fame. "-Avantages offerts par la souscription au journal: The Scientific American, public à New-York .- Apprentis demandés.—Soumissions demandées pour travaux de l'élargissement du Canal Welland.—Soumissions pour travaux dans la Colombie Anglaise.

Nous informons ceux qui desirent s'abonner à la Gazette des Campagnes que nous leur expédierons, avec les lers numéros de la Gazette, 170 année, le commencement du feuilleton Les Compagnons de Minuit, afin qu'ils puissent avoir cette histoire au complet, l'abonnement devant alors dater du 11 date on on en fait la demande; il faudra alors l'indiquer.

## REVUE DE LA SEMAINE

Le 28 octobre dernier, l'Assemblée Législative de Québec se réunissuit après un ajournement de deux mois et au milieu d'une profonde anxiété.

Dè l'ouverture de la seance de ce même jour l'honorable M. Joly propose: Que cette chambre ne procède pas muintenant aux ordres du jour, mais qu'il

" Résolu, Que le 27 août dornier, le bill des subsides pour l'année financière finissant le 30 juin 1880 fut

lu pour la troisième fois et passé par cette Chambre. "Que le 28 août dernier le Conseil Législatif ainsi qu'il appert par les Votes et Dé ibérations du dit Conseil dont le rapport est imprimé et publié sons son; autorité, a voté une adresse à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur dans laquelle le Consoil déclarequ'il croit de son devoir de retarder l'adoption du bill des subsides, jusqu'à co qu'il ait plu à Son Honneur de choisir de nouveaux aviseurs constitutionnels, dont la conduite paisse justifier le Conseil de leur confier l'administration des doniers publics.

" Que le Conseil Législatif en retardant l'adoption du bill des subsides, comme il l'a fait, jusqu'à ce qu'il ait plu à Son Honneur de choisir de nouveaux aviseurs constitutionnels, a empiété sur les droits et lesprérogatives de la branche elective de la Législature et a usurpé une autorité qui ne lui appartient pas.

"Que pour donner plus d'esfets à sa protestation et affirmer pratiquement'ses droits: cette chambre confirme les votes des subsides qu'elle a déjà donnés et s'engage d'indemniser le gouvernement pour toutesdépenses qu'il pourra faire à même les subsides octroyés par elle à Sa Majosté le 27 août dernier. "

M. Lynch propose en amendement, secondé par M-Flynn, la resolution suivante: "Que vu que cette chambre désire revendiquer le plus solennellement possible tous ses droits constitutionnels, pouvoirs et juin dornier. Ou pourra aussi faire dater l'abonnement, de la priviléges concernant les subsides ou autre affaire, date on on en fait la demande; il faudra alors l'indiquer. qu'elle soit en même temps d'opinion, vu les diffi-